

sujettes à avoir la fièvre de lait. Or, comme il est difficile de prévenir cet excès de graisse chez certains animaux et qu'il peut arriver que des vaches achetées quelques semaines et même quelques jours avant de donner leur veau, se trouvent dans de hautes conditions, nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs le traitement suivant, afin de prévenir les effets désastreux de cette fièvre.

On réduit de moitié la ration d'eau ordinaire dès que les premiers symptômes du part se déclarent. Après la naissance du veau et pendant trois ou cinq jours—suivant le cas—on donne à la mère, deux fois par jour et en assez grande quantité, de la farine d'avoine dans de l'eau tiède et contenant à chaque repas trois quarts de livre de mélasse, ou mieux encore, de cassonade.

L'eau pure est abandonnée et la nourriture ordinaire est fournie à la discrétion des vaches, mais pendant trois ou quatre jours l'on doit traire de trois heures en trois ou quatre heures, laissant chaque fois un peu de lait dans le pis de la vache. Au bout de cinq jours les rations d'eau et de nourriture sont reprises comme avant le part et la traite a lieu deux fois par jour comme pour les autres vaches à l'étable.

Nous ajoutons que nous savons par expérience que dans des cas d'affaiblissement—non d'inflammation—un bon verre de cognac dans un barbotage chaud a donné d'excellents résultats.

Graisse pour adoucir le frottement des essieux de voiture.

La composition suivante adoucit le frottement des essieux mieux que toute autre espèce de graisse; elle présente, en outre, l'avantage de n'avoir pas besoin d'être renouvelée si souvent. Il suffit d'en enduire l'essieu d'une couche très-légère et l'on peut faire soixante-dix ou quatre-vingts lieues sans renouveler le graissage. Voici la composition de cette graisse:

Prenez 80 parties de graisse et 20 parties de plombagine (mine de plomb ou carbure de fer) réduite en poudre très fine. Faites fondre la graisse dans un pot de terre vernissé, puis ajoutez-y la plombagine; remuez avec une spatule afin que le mélange soit bien intime, et retirez votre pot du feu; mais comme il est essentiel que la plombagine plus lourde ne se précipite pas au fond, continuez à remuer jusqu'à ce que la graisse ait commencé à prendre quelque consistance.

La même graisse peut servir au graissage des machines. Elle présente une économie des cinq sixièmes sur le graissage ordinaire.

Il faut remarquer que cette composition sera d'autant meilleure que la plombagine sera plus pure.

VENTES PAR LE SHÉRIF

JEAN-BAPTISTE POULIOT, Cénor, notaire, Demandeur; contre DAME EUPHEMIE ST. GERMAIN ALIAS EUPHEMIE COTE, Défenderesse, c'est-à-savoir:

1. Une terre sise et située au premier rang de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, contenant trois arpents et demi de front y compris la route à partir du fleuve Saint-Laurent à aller au Côteau des Roches; et de là cinq arpents de front sur quarante-huit arpents de profondeur;—avec les bâtisses y érigées.

2. Toute cette partie de terrain contenant cent quatre-vingt-deux arpents de terre en superficie comprise dans l'Isle aux Basques, située dans le fleuve Saint-Laurent, dans la seigneurie des Trois-Pistoles;—avec les bâtisses y érigées.

3. Un lot de terre situé dans le rang A, du canton Bégon, dans le district de Kamouraska, étant le lot numéro trente-deux du dit rang—avec aussi les bâtisses y érigées.

4. Un circuit de terre situé dans le premier rang de la paroisse des Trois-Pistoles, contenant un demi arpent, plus ou moins, de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin Royal du dit premier rang des Trois-Pistoles, à aller au fleuve Saint-Laurent;—avec ensemble les bâtisses y érigées.

5. Un lot de terre situé dans le premier rang du canton Bégon, district de Kamouraska, contenant trois arpents et trois perches de front sur vingt-huit arpents de profondeur;—avec les bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus comme suit, savoir: le lot No. 1, à la porte de l'Église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle Verte,

MERCREDI, le CINQUIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures avant-midi; les lots Nos. 3 et 5, au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, en la paroisse de l'Isle Verte, le dit CINQUIÈME jour d'AVRIL, à ONZE heures avant midi; et les lots Nos. 2, et 4, à la porte de l'Église de la paroisse des Trois-Pistoles, le dit CINQUIÈME jour d'AVRIL, à DEUX heures après-midi.

F. A. SIROIS,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Village de Kamouraska, 1er février 1882.

DEMOISELLE CORINNE MICHAUD, du village de Kamouraska, Demanderesse; contre JOSEPH SIROIS, cultivateur, de la paroisse de Saint-André, Défendeur, c'est-à-savoir:

1. Un arpent de six perches de terre de front sur quarante-deux arpents de profondeur, et quatre perches et demie de terre de front sur trente arpents de profondeur joignant l'arpent, et six perches ci-dessus sis et situés en le deuxième rang des concessions de la seigneurie de l'Islet au Portage, en la dite paroisse de Saint-André;

2. Une terre située sur le sixième rang des concessions et en la dite paroisse de Saint-André, contenant deux arpents de front sur environ vingt-huit arpents de profondeur.

Pour être vendus à la porte l'Église de la paroisse de Saint-André, JEUDI, le SIXIÈME jour d'AVRIL prochain, à DIX heures avant-midi. Le dit bref rapportable le onzième jour d'Avril aussi prochain.

F. A. SIROIS,

Shérif.

Bureau du Shérif,

Village de Kamouraska, 1er février 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.

MAISON A VENDRE.

Une magnifique maison située à deux arpents de l'Église de Saint-Paschal, comté de Kamouraska, et à deux arpents de la Station du chemin de fer Intercolonial est actuellement en vente. Cette maison est complètement terminée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Adjoignant à cette maison, on peut y établir un jardin magnifique. Les conditions de vente sont faciles.—Pour conditions, s'adresser à

E. & J. CHAPLEAU, Marchands,

St. Paschal, P. Q.

AGENT DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

223 RUE ST. JEAN, QUEBEC.

J. N. DUQUET, publiciste et agent général de publications Canadiennes, Américaines et Européennes. On peut voir les échantillons de plus de 27 ouvrages différents ainsi que le catalogue, à sa résidence, 223, rue et faubourg St. Jean, Québec.

Toute personne résidant en dehors de la ville, recevra sur demande le catalogue franc de port.

S'adresser à M. Duquet pour obtenir l'ouvrage intitulé: *Myr de St-Valier et l'Hôpital-Général*, 753 pages. Prix \$2.50 franc de port.

M. Duquet vient de recevoir une belle collection de livres de Paris. Une visite est sollicitée.

25 février 1882.